



ENQUÊTES DE
SATISFACTION
ET D'INSERTION
PROFESSIONNELLE

Rapport Région Bretagne



OBSERVATOIRE
AKTO



Campagne
d'enquêtes
2024/2025

Résultats des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle

Campagne 2024/2025

Depuis 2021, AKTO pilote des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle à 6 mois et à 12 mois pour toutes les régions administratives, DROM-COM inclus. Ces enquêtes ciblent les bénéficiaires d'un Contrat d'Apprentissage (CA), d'un Contrat de Développement Professionnel Intérimaire (CDPI), d'un Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPI), d'un Contrat de Professionnalisation (CPRO) et d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC).

732

personnes uniques ont répondu aux enquêtes (808) pour la région Bretagne. Elles ont bénéficié soit d'un CA, soit d'un CDPI, soit d'un CIPI, soit d'un CPRO, soit d'une POEC.

Le CDPI et le CIPI sont des dispositifs conventionnels gérés par AKTO et financés par le FPETT.



Ce document présente les résultats des bénéficiaires d'un CA, d'un CDPI, d'un CIPI ou d'un CPRO. Les chiffres-clés du CA et du CPRO sont présentés séparément en annexes. La POEC n'est pas présentée, faute de réponses suffisantes.

OBJECTIFS PRINCIPAUX



Evaluer la capacité des branches professionnelles à **sécuriser les parcours professionnels** des bénéficiaires de formation



Evaluer la pertinence des financements consentis



Evaluer la pertinence et la qualité de l'offre de formation mobilisée



Identifier des actions correctrices sur les points faibles mis en lumière

(i) Les scores entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

Sommaire



1

CA-CDPI-CIPI-CPRO

Contrat Apprentissage

Contrat Développement
Professionnel Intérimaire

Contrat Insertion
Professionnelle Intérimaire

Contrat Professionnalisation

Page 4



2

Méthodologie & Glossaire

Page 12



3

Annexes

Focus CA – Page 16
Focus CPRO – Page 18

Page 15

A background image showing a meeting around a wooden table. A person's hand is pointing at a 'Business Chart - Visual' which includes a line graph and a bar chart. Another person's hands are clasped nearby. A laptop and a notebook are also on the table.

1

CA-CDPI-CIPI-CPRO

Contrat Apprentissage

Contrat Développement Professionnel Intérimaire

Contrat Insertion Professionnelle Intérimaire

Contrat Professionnalisation

AKTO

Le CDPI et le CIPI sont des dispositifs conventionnels
gérés par AKTO et financés par le FPETT.



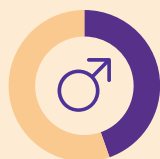
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

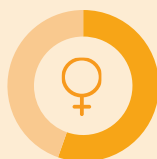
668

Profil-type



45%

Masculin



55%

Féminin

26 ans
d'âge moyen

20%
ayant un
niveau infra-
bac avant la
formation
(CA/CPRO
uniquement)

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation

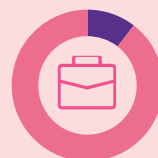


82%

En emploi



Au cours des 12 mois
suivant la formation



90%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)



51%

continuent de travailler pour
l'entreprise d'accueil de leur
formation (CA/CPRO uniquement)



84%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation
(CA/CPRO uniquement)



81%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation (CA/CPRO uniquement)



91%

travaillent à temps plein

PERCEPTION DE LA FORMATION



85%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



85%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté
au travail



Trouver un
travail



Conditions
de travail



Rémunération

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

Chiffres-clés – Evolutions sur 4 ans

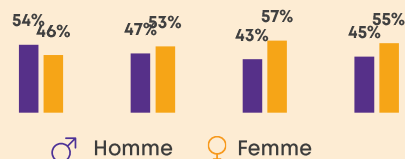
Situation comparative sur 4 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes

583 593 731 668

Profil-type



Âge moyen

26 ans 26 ans 25 ans 26 ans

Niveau infra-bac avant la formation (CA/CPRO uniquement)

13% 21% 19% 20%

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation
84% 89% 85% 82%

Au cours des 12 mois suivant la formation
93% 90% 91% 90%

Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)

Travail pour l'entreprise d'accueil de la formation (CA/CPRO uniquement)
50% 40% 51% 51%

Correspondance emploi/formation (CA/CPRO uniquement)
80% 78% 79% 84%

Secteur d'activité de la formation (CA/CPRO uniquement)
83% 77% 80% 81%

Temps plein (CA/CPRO uniquement)
93% 85% 87% 92%

Ayant 1 employeur | Ayant 1 ou plusieurs employeurs

PERCEPTION DE LA FORMATION

Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation
91% 85% 88% 85%

Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche
87% 88% 87% 85%

Impacts positifs perçus à 6 mois*

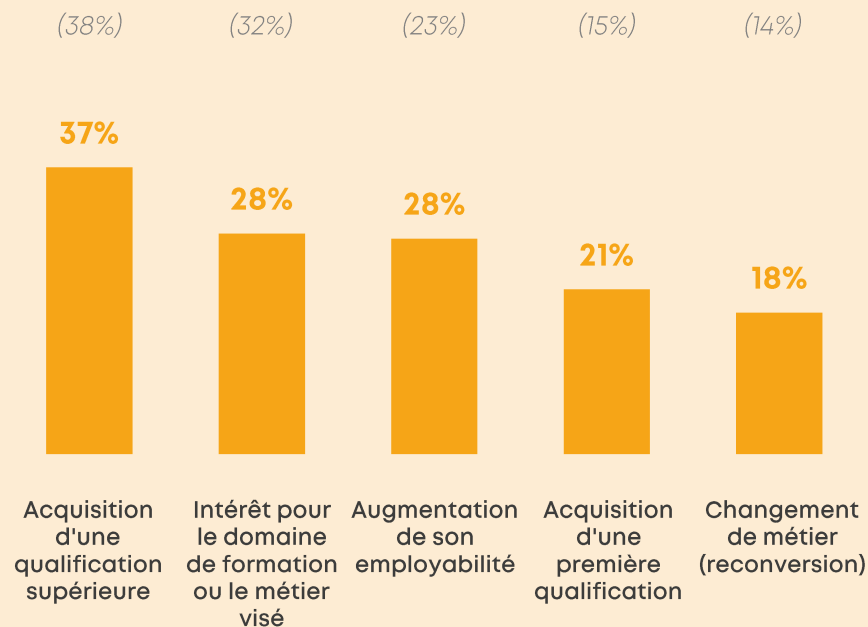
Impact	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Intérêt porté au travail	71%	75%	72%	72%
Conditions de travail	56%	65%	55%	59%
Trouver un travail	74%	73%	67%	58%
Rémunération	47%	58%	45%	53%

(i) Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

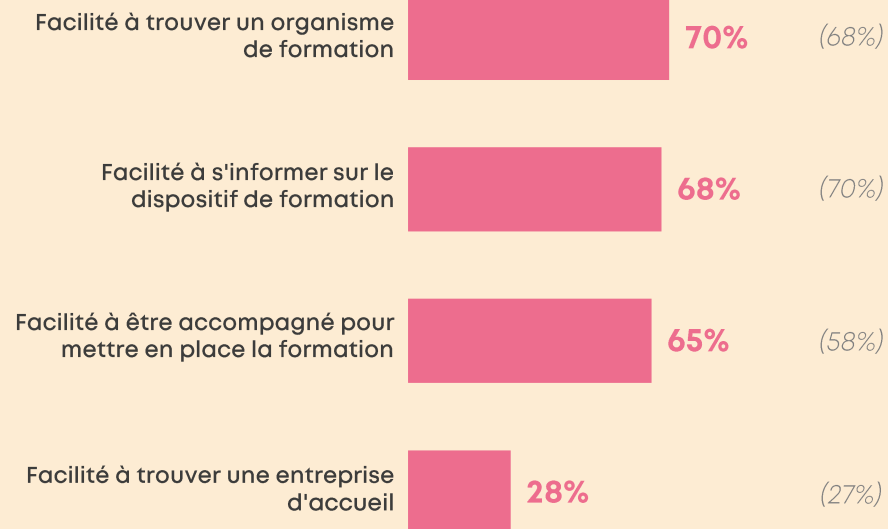
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



Comme l'année précédente, les personnes engagées dans un parcours de formation citent l'acquisition d'une qualification supérieure comme raison d'entrée principale en formation, à 37%. L'intérêt pour le domaine de formation ou le métier visé et l'augmentation de l'employabilité viennent ensuite, chacun étant cité à 28%.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour trouver un organisme de formation, s'informer sur le dispositif de formation ou être accompagnés pour mettre en place la formation, ce dernier item étant jugé plus favorablement que l'année précédente. En revanche, trouver une entreprise d'accueil reste toujours très difficile. Presque tous les items enregistrent un score supérieur à celui de l'année précédente, signe d'une diminution des difficultés.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

EN ORGANISME DE FORMATION

**67%**

Accompagnement

(77%)

**81%**

Utilité

(82%)

EN ENTREPRISE D'ACCUEIL

**68%**

Accompagnement

(84%)

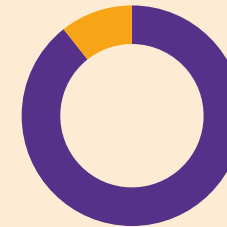
**89%**

Utilité

(88%)

Le taux d'accompagnement en entreprise d'accueil et celui en organisme de formation sont comparables, à des niveaux en net recul comparé à ceux de l'année précédente. L'utilité de ces accompagnements reste avérée, notamment en entreprise d'accueil.

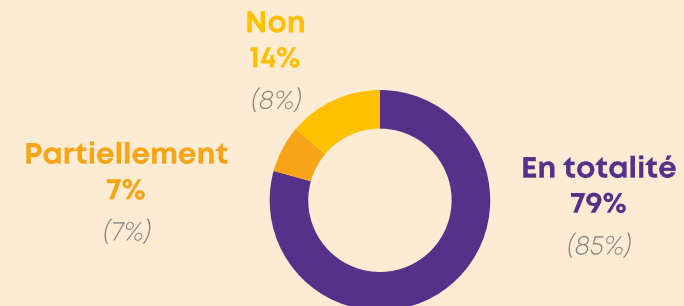
ASSIDUITE DURANT LA FORMATION

**Assiduité****89%**

(94%)

89% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score en baisse par rapport à celui de l'année précédente (94%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION



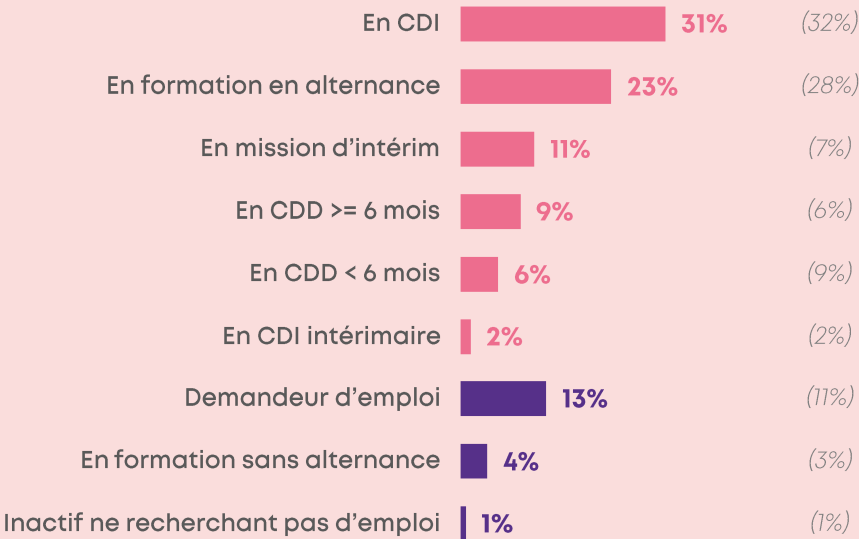
86% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un niveau en baisse par rapport à celui de l'année précédente (92%).

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

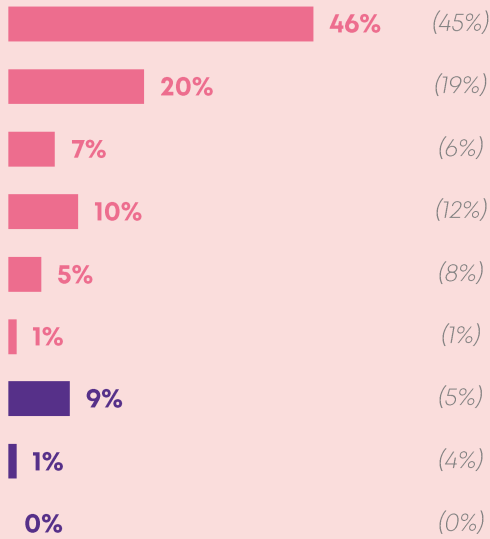
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

82% des personnes insérées dans l'emploi (85%)



AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

90% des personnes insérées dans l'emploi (91%)



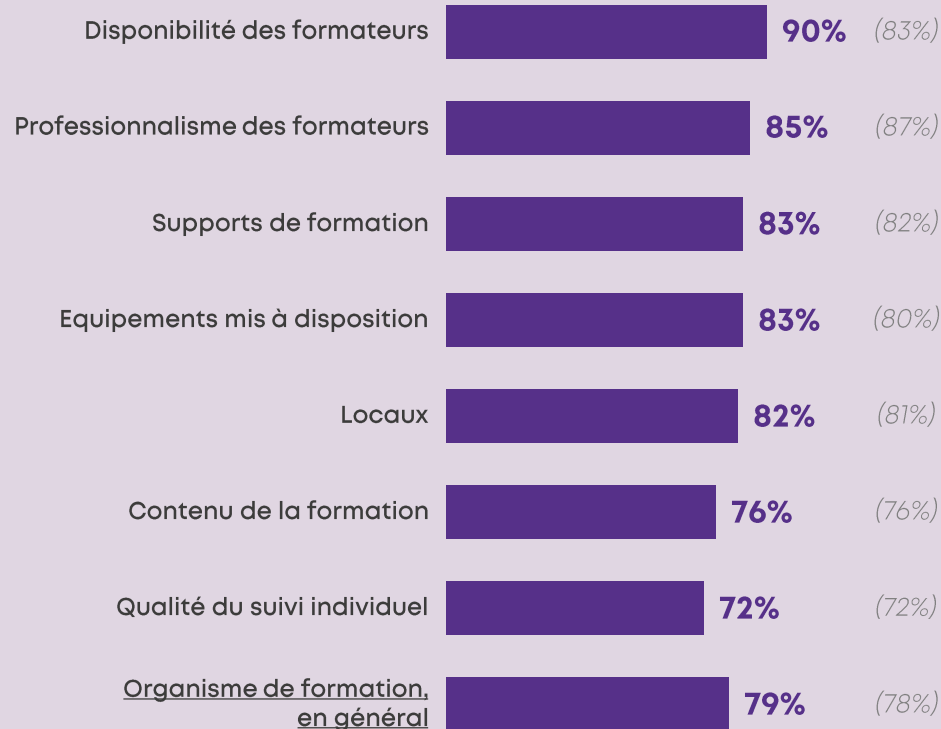
Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation est de 82%, en légère baisse par rapport à l'année précédente (85%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux atteint 90% (91% précédemment). Entre ces deux périodes, on relève une forte augmentation de la proportion de signataires d'un CDI et une diminution de celle des personnes en mission d'intérim ou en recherche d'emploi. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées dans le calcul du taux d'emploi.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

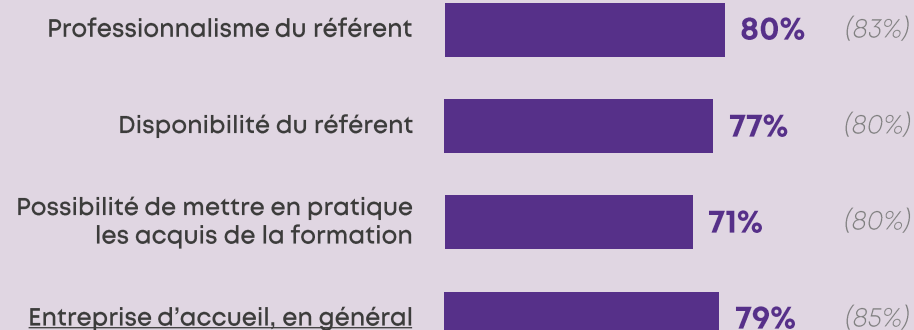


SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION



AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

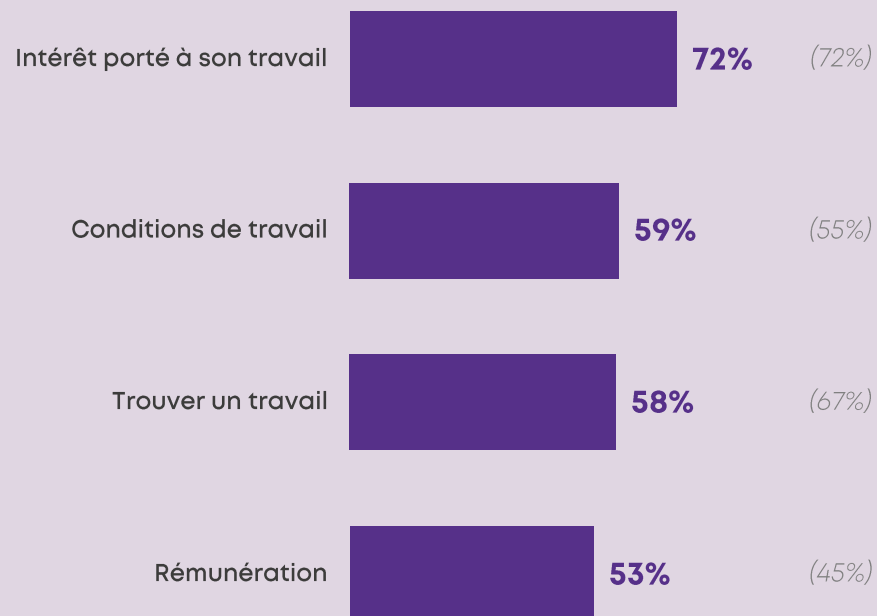


De manière générale, les bénéficiaires se déclarent plus satisfaits de l'organisme de formation que de l'entreprise d'accueil. Dans le détail, les évaluations les plus favorables concernent la disponibilité et le professionnalisme des formateurs en organisme de formation et des référents en entreprise d'accueil. Par rapport à l'année précédente, les scores sont relativement comparables en organisme de formation. Ils reculent en entreprise d'accueil.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



La formation a principalement produit des effets positifs sur la vie professionnelle des personnes 6 mois après leur formation, notamment sur l'intérêt qu'elles portent à leur travail. Par rapport à l'année précédente, l'impact est perçu comme plus favorable sur les conditions de travail et la rémunération, mais moins sur les chances de trouver un emploi.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



85%
(88%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score inférieur à celui de l'année précédente.



85%
(87%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

2

MÉTHODOLOGIE & GLOSSAIRE

Méthodologie

ADMINISTRATION DES ENQUÊTES

Les enquêtes sont administrées chaque mois par e-mail et/ou par téléphone au cours du mois, du 7ème mois et du 13ème mois suivant la fin de la formation.

Dans le cadre de la campagne d'enquêtes 2024/2025, les interrogations ont été réalisées entre septembre 2024 et août 2025, couvrant les périodes de sorties de formation suivantes :

- 2024S2 et 2025S1 pour le volet satisfaction ;
- 2024 pour le volet insertion professionnelle à 6 mois ;
- 2023S2 et 2024S1 pour le volet insertion professionnelle à 12 mois.

Toutes régions administratives confondues, 7 622 réponses ont été collectées sur le volet satisfaction, 8 250 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 8 162 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois. Pour obtenir ces réponses, environ 400 000 mails d'invitation ont été envoyés et plus de 67 000 tentatives d'appels téléphoniques ont été effectuées, représentant un total de 1 300H de conversation.

Concernant la région Bretagne, 267 réponses ont été obtenues sur le volet satisfaction, 330 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 306 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois.

L'administration des questionnaires et la collecte des données ont été assurées par BVA, l'exploitation et la valorisation de ces données par le Pôle Observatoire d'AKTO.

NOMBRE RÉEL DE PERSONNES INTERROGÉES

Dans la section des chiffres-clés de ce rapport, nous présentons les données brutes concernant les participants aux enquêtes. Cela inclut le nombre exact de répondants ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques, sans aucune modification statistique. Cette présentation offre un aperçu authentique de la composition des groupes ayant participé aux 3 enquêtes.

Pour le reste du document, en revanche, les données ont été ajustées statistiquement. Ce processus de pondération a été appliqué pour garantir que les résultats soient représentatifs de la population étudiée, corrigeant ainsi les éventuels biais d'échantillonnage.

REDRESSEMENT STATISTIQUE

Initialement, tous les participants à une enquête sont considérés comme ayant une importance égale. Cependant, cette approche s'avère inadéquate lorsqu'on cherche à tirer des conclusions représentatives de l'ensemble de la population.

Pour remédier à cette situation, un système de pondération a été mis en place. Chaque répondant s'est vu attribuer un nouveau coefficient de pondération, prenant en compte 3 critères spécifiques : la branche professionnelle qui a financé sa formation, la région de l'entreprise prescriptrice de sa formation et le dispositif de formation dans lequel il s'est engagé.

Cette méthode de pondération ajustée permet d'obtenir un échantillon plus représentatif de la population globale.

Les données présentées dans ce rapport ont été soumises à ce processus de redressement statistique, offrant ainsi une image plus fidèle et équilibrée de la réalité étudiée.

Glossaire

CA – CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail en alternance destiné aux jeunes de 16 à 29 ans, permettant d'acquérir une qualification professionnelle reconnue par un diplôme ou un titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Il combine des périodes de formation théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et pratique en entreprise, sous la supervision d'un maître d'apprentissage. Ce contrat peut être à durée déterminée (6 mois à 3 ans) ou indéterminée, débutant par une période d'apprentissage. L'apprenti perçoit une rémunération calculée en pourcentage du SMIC, variant selon son âge et l'année de formation.

CDPI – CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL INTÉIMAIRE

Le CDPI s'adresse principalement aux intérimaires souhaitant développer leurs compétences dans le cadre d'une mission temporaire. Il offre une formation sur mesure pour répondre aux exigences spécifiques des postes occupés, augmentant ainsi les chances de pérennisation de l'emploi après la mission intérimaire. Le CDPI est un dispositif conventionnel géré par AKTO et financé par le FPETT.

CIPI – CONTRAT D'INSERTION PROFESSIONNELLE INTÉIMAIRE

Le CIPI est un dispositif destiné aux intérimaires visant à faciliter leur insertion professionnelle durable. Il combine des périodes de formation théorique et pratique adaptées aux besoins spécifiques des entreprises utilisatrices. Ce contrat permet aux intérimaires d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper un emploi durable tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé. Le CIPI est un dispositif conventionnel géré par AKTO et financé par le FPETT.

CPRO – CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat en alternance visant à faciliter l'insertion professionnelle par l'acquisition d'une qualification reconnue. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans souhaitant compléter leur formation initiale, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Ce contrat peut être conclu pour une durée déterminée ou indéterminée, avec une formation théorique dispensée par un organisme extérieur et une formation pratique au sein de l'entreprise. La durée de la formation est généralement comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être étendue jusqu'à 24 mois pour certains publics ou qualifications.

POEC – PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI COLLECTIVE

La POEC est un dispositif collectif financé par Pôle emploi et les opérateurs de compétences (OPCO) pour former des demandeurs d'emploi aux compétences requises pour occuper des postes identifiés comme étant en tension dans certaines entreprises ou secteurs. Elle permet aux participants d'acquérir des compétences spécifiques avant leur embauche, facilitant ainsi leur insertion professionnelle. La durée de la POEC varie généralement entre quelques semaines et plusieurs mois, selon les besoins du marché du travail et les compétences à acquérir.

3

ANNEXES

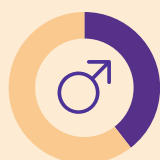
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

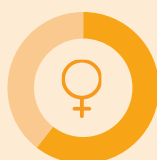
476

Profil-type



39%

Masculin



61%

Féminin

22 ans
d'âge moyen

17%
ayant un
niveau infra-
bac avant la
formation

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation

Au cours des 12 mois
suivant la formation



81%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées



92%

En emploi

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après
la formation (contrats en alternance exclus)



48%

travaillent toujours pour l'entreprise
d'accueil de leur formation



82%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation



78%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation



91%

travaillent à temps plein

PERCEPTION DE LA FORMATION



85%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



87%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



71%

Intérêt porté
au travail



59%

Trouver un
travail



58%

Conditions
de travail



54%

Rémunération

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

Chiffres-clés – Evolutions sur 4 ans

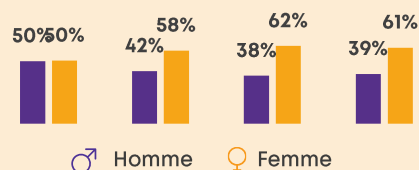
Situation comparative sur 4 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



Profil-type



Âge moyen

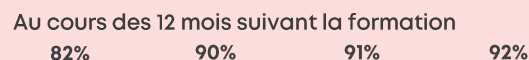
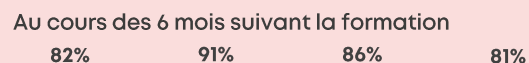


Niveau infra-bac avant la formation



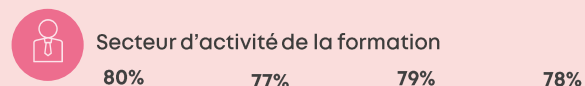
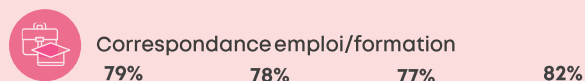
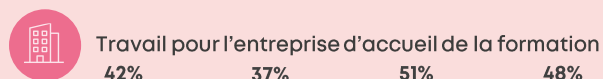
INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

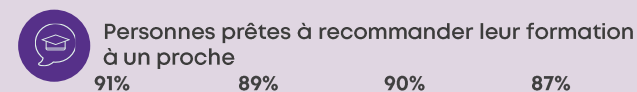
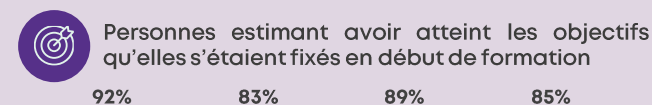


Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

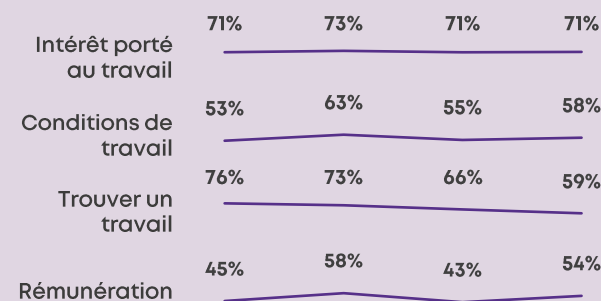
Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)



PERCEPTION DE LA FORMATION



Impacts positifs perçus à 6 mois*



(i) Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

163

Profil-type



52%

Masculin



48%

Féminin

35 ans
d'âge moyen

31%
ayant un
niveau infra-
bac avant la
formation

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation

Au cours des 12 mois
suivant la formation



88%

En emploi



89%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)



69%

continuent de travailler pour
l'entreprise d'accueil de leur
formation



93%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation



96%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation



96%

travaillent à temps plein

PERCEPTION DE LA FORMATION



85%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



69%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



80%

Intérêt porté
au travail



55%

Trouver un
travail



68%

Conditions
de travail



53%

Rémunération

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

Chiffres-clés – Evolutions sur 4 ans

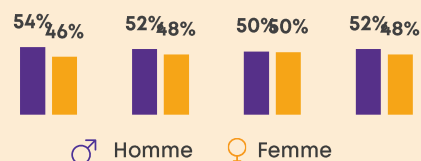
Situation comparative sur 4 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025

RÉPONDANTS RÉELS

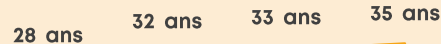
Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes



Profil-type



Âge moyen

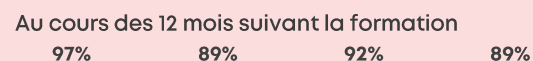
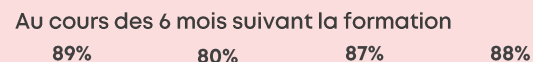


Niveau infra-bac avant la formation



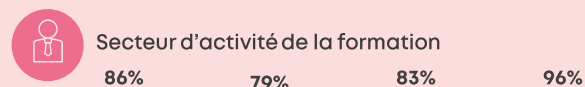
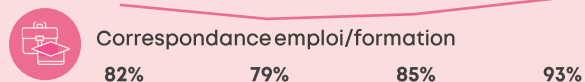
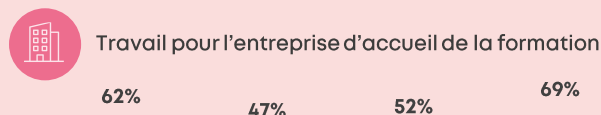
INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi



Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)

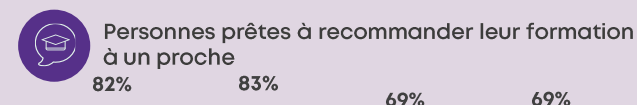
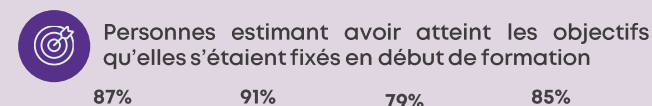


Ayant 1 employeur

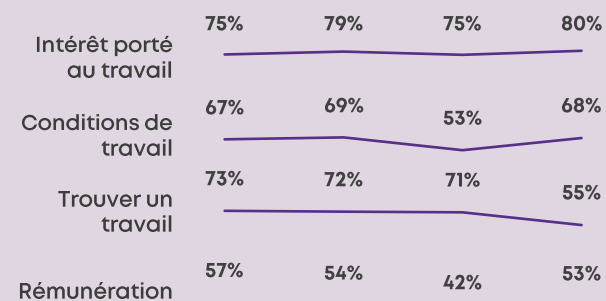
Ayant 1 ou plusieurs employeurs

Rupture

PERCEPTION DE LA FORMATION



Impacts positifs perçus à 6 mois*



(i) Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

AKTO
Secrétariat Général
Pôle Observatoire